

**ES, Espagne**  
**AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE.**

*Par Tullian.*

Histoire Géographique, Civile et Militaire ;

ET

RÉVOLUTIONS QUI ONT EU LIEU SOUS LES CORTÈS.

Il importe de répéter à tous les partisans  
des droits qui reposent sur le passé, que  
c'est la liberté qui est ancienne et le despo-  
tisme qui est moderne.

---

**PARIS.**

CHEZ VAVASSEUR, LIBRAIRE, PALAIS-ROYAL.

—  
1832.

JULLIAN.

---

---

L'ESPAGNE

AU

19<sup>e</sup> Siècle.

---

---



---

Prix : 7 fr. 0 c.

---

---



---

---

LIBRAIRIE

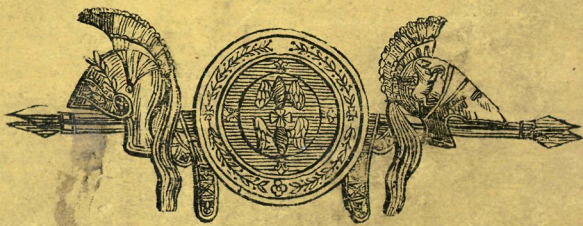
VAVASSEUR

Palais - Royal.

---

---

1832.



Printed by  
22, G. H. S. 12

1877

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

9946/18

**PRÉCIS**  
**HISTORIQUE**  
**DES**  
**PRINCIPAUX ÉVÉNEMENS**  
**POLITIQUES ET MILITAIRES**  
**QUI ONT AMENÉ**  
**LA RÉVOLUTION D'ESPAGNE.**

*Par M. Louis Tullian.*

Il importe de répéter à tous les partisans des droits qui reposent sur le passé, que c'est la liberté qui est ancienne, et le despotisme qui est moderne.

*Considérations sur la Révolution Française.*  
 Par M<sup>c</sup>. DE STAEL, t. I, chap. II.

**PARIS,**  
**A LA LIBRAIRIE UNIVERSELLE**  
**DE P. MONGIE AINÉ,**  
**BOULEVART POISSONNIÈRE, N<sup>o</sup>. 18.**  
**1821.**

PRECI

REVUE

DE

REVUE GÉNÉRALE DE LA

REVUE GÉNÉRALE DE LA

REVUE GÉNÉRALE DE LA

REVUE GÉNÉRALE DE LA

REVUE GÉNÉRALE DE LA

REVUE GÉNÉRALE DE LA

REVUE

REVUE GÉNÉRALE DE LA

REVUE GÉNÉRALE DE LA

REVUE GÉNÉRALE DE LA

REVUE



A-2816

R  
141529

**L, Espagne**

**AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE.**



AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE.



*ES*, *ES* Espagne  
**AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE.**

*Par Tullian.*

Histoire Géographique, Civile et Militaire ;

ET

RÉVOLUTIONS QUI ONT EU LIEU SOUS LES CORTÈS.

Il importe de répéter à tous les partisans  
des droits qui reposent sur le passé, que  
c'est la liberté qui est ancienne et le despotisme  
qui est moderne.



---

**PARIS.**

CHEZ VAVASSEUR, LIBRAIRE, PALAIS-ROYAL.

—  
1832.



# AN XIX. SIECLE.

Par M. de Villiers.

histoire géographique, civile et militaire.

REVOLUTIONS QUI ONT EU LIEU SOUS LES ROIS.

Il importe de voir, à l'occasion de ces révolutions, les causes qui ont amené ces révolutions, et les effets qu'elles ont produits.



PARIS.

CHEZ M. DE VILLIERS, LIBRAIRE, PALAIS-ROYAL.

1825

## AVANT-PROPOS.

LE désir de juger par moi-même des causes qui ont amené le changement important que l'imprévoyance, les fautes, et les crimes de quelques hommes ont rendu nécessaire dans le gouvernement de l'Espagne, m'a décidé à quitter la retraite que j'avais choisie, depuis quatre ans à Bruxelles, pour me rendre à Madrid. La noble cause de la liberté, fondée sur le respect des lois divines et humaines, est devenue tellement solidaire entre tous ceux qui l'ont embrassée, que tout ce qui tend, dans les deux mondes, à son affermissement et à son triomphe, est aujourd'hui le premier de leurs devoirs, et qu'il n'est point de sacrifices qui ne doivent leur paraître faciles pour l'accomplir. Mais combien ce devoir ne de-

vient-il pas encore plus obligatoire et plus sacré, à l'aspect des odieuses et dégoûtantes calomnies que la haine, le mensonge et les passions les plus lâches, ne cessent d'entasser sous la plume de quelques écrivains, qui se font un jeu de trahir impudemment la vérité dans toutes les pages de leurs méprisables libelles, et de présenter comme une sédition criminelle, l'effort le plus généreux et le plus régulier auquel ait pu se porter un peuple, pour briser le joug de la superstition la plus honteuse et de l'oppression la plus insupportable !

La révolution, aussi grande qu'inattendue, qui s'est opérée, au commencement de 1820, dans le gouvernement de la péninsule Espagnole, et qui, peu de mois après, a été si glorieusement imitée dans les États de Naples, et plus récemment dans ceux de Portugal, a été considérée, par quelques hommes trompés, superficiels, ou de mauvaise foi, comme l'effet d'une intrigue militaire, sans racines dans l'opi-

nion nationale. C'est cette assertion, évidemment imprudente ou calomnieuse, que je m'attacherai à détruire dans cet ouvrage, quoique les faits y aient déjà impérieusement répondu, et que l'Espagne, tout entière sous les armes, ne soit pas moins disposée aujourd'hui à faire respecter le grand œuvre de sa régénération politique, qu'elle ne le fut, en 1812, au prix de tant de sang et avec tant de persévérance et de gloire, à reconquérir son indépendance sur le redoutable guerrier qui, après avoir asservi sa patrie, préparait à l'Europe des chaînes que l'énergie des peuples armés parvint seule à briser, et dont un manque de foi, sans exemple, de la part de quelques princes, sauvés par eux, a été l'unique récompense (1).

---

(1) Avant les actes des congrès de Troppau et de Laybach, ce reproche était sans application à celui des princes du nord qui reconnut le premier, en 1812, la Souveraineté des peuples dans l'existence des Cortès d'Espagne, et dont tous les soins, depuis son avènement au trône,

En effet, par qui, au milieu des défiances, des craintes réciproques, entretenues dans la péninsule par l'union de la tyrannie religieuse et oligarchique, le vœu national pouvait-il donc être exprimé? N'était-ce pas par la seule force qui conservât encore son indépendance? et quelle était cette force, si ce n'était celle de l'armée? Par une subtilité toute spécieuse, de vils écrivains, vendus à l'oligarchie européenne, ont comparé l'armée espagnole aux gardes prétoriennes de l'empire romain; comparaison absurde! Les préteurs déposaient, égorgaient les empereurs; ils élisaient leurs successeurs;

---

semblaient tendre à dissiper les ténèbres qui couvraient autrefois son vaste empire, en donnant aux peuples qu'il gouverne une liberté progressive, la seule dont ils puissent encore jouir. Depuis les résolutions émanées de ces congrès, et les événemens auxquels elles ont donné lieu, le prince qui est l'objet de cette note, est devenu justiciable de l'histoire, dont il est rare que les arrêts soient moins sévères que ceux des contemporains.

ils dictaient des lois au Sénat. Loin de là, le premier acte de l'armée espagnole, en proclamant le vœu du peuple, a été de consacrer, par une reconnaissance solennelle, l'autorité constitutionnelle du Chef de l'état, de convoquer les Cortès, et de déposer dans les mains de la nation tous les pouvoirs qu'elle tenait de l'empire des circonstances. Qu'on dise maintenant quel point de comparaison existe entre les insolens et féroces prétoriens, et ces nobles défenseurs de la liberté de l'Espagne, dont le triomphe, vierge de sang, n'a coûté ni un regret ni une larme à leur patrie !

Ce qu'il importerait aux hommes qui gouvernent les états d'approfondir et de méditer, bien autrement que les moyens par lesquels s'opèrent les révolutions, moyens presque toujours hors du domaine de la prévoyance et des calculs humains, ainsi que le prouvèrent en 1789 les événemens de la France, et que l'ont prouvé en 1820 ceux d'Espagne, de

Naples et de Portugal (1), ce sont les causes qui rendent ces révolutions inévitables ; et quoique cette discussion ne soit pas le but du travail que nous avons entrepris, elle nous paraît cependant d'une trop haute importance, et trop essentiellement liée aux événemens que nous allons raconter, pour ne pas occuper ici quelque place.

Le seul aspect de l'Espagne, de ce vaste et puissant empire, tombé, en trois siècles, du faite de la gloire et de la prospérité, dans l'abîme de l'infortune, suffirait seul pour porter dans tous les bons esprits la conviction profonde que, sans la révo-

---

(1) Sans doute, les causes qui ont amené ces grands événemens n'ont aucune identité entre elles ; mais partout on apercevait fortement leur existence ; non pas de manière à faire prévoir dans quel instant précis elles agiraient efficacement sur le corps politique, mais à faire juger qu'il était impossible que cette action ne se manifestât pas à un moment plus ou moins éloigné. Certes, à l'instant même où nous écrivons, il y a bien peu d'états, en Europe, sur lesquels, grâce à la présomptueuse ignorance de quelques ministres, il ne fût permis de porter avec assurance le même présage.



lution que vient d'éprouver ce pays, un demi-siècle de plus d'existence du gouvernement qui le régissait, le faisait à jamais disparaître de la liste des états civilisés. Je me bornerai sur ce point à interroger la bonne foi de quiconque aura, comme moi, traversé en divers sens les provinces espagnoles : qu'on dise si, partout, à l'exception de toute la Catalogne, de la Galice, et de quelques points des royaumes de Valence, de Grenade, d'Andalousie et de la province de Biscaye, toutes n'offrent pas l'image de la dépopulation, de l'absence de toute culture, de toute industrie, de tout commerce, de toute civilisation ! Tels sont les fruits amers de l'affreux système adopté, depuis quelques siècles, par le gouvernement de l'Espagne ; et l'on oserait demander si, dans un tel état de choses, une révolution était nécessaire, si elle était légitime ! si, dans l'impuissance ou la mauvaise volonté du gouvernement de mettre un terme à de pareils malheurs, il appartenait à une nation, grande de

sentimens et de souvenirs , mais malheureuse et opprimée , de secouer un joug honteux et barbare ! Elle serait coupable , par cela seul qu'elle aurait triomphé dans la plus juste des causes !.... Maintenant baignée dans le sang de ses glorieux défenseurs , si elle eût été vaincue dans cette nouvelle lutte , on oserait lui demander compte du succès de ses efforts ! et , ne pouvant attaquer l'éclatante légitimité des motifs qui lui firent prendre les armes , on croirait pouvoir la condamner de les avoir remises aux mains de ses défenseurs naturels !.... Eh quoi ! l'assentiment unanime donné par toute l'Espagne aux glorieux événemens de l'île de Léon : son adhésion soudaine aux principes proclamés par quelques bataillons , que dans d'autres temps , un ordre de l'autorité eût suffi pour disperser , et dont toute la force était maintenant d'exprimer le vœu retenu par la terreur au fond de toutes les âmes , ne démontrent-t-ils donc pas assez évidemment que la conscience et la volonté na-

tionales avaient parlé, bien avant que l'armée ne se fût rendue leur interprète? Voilà ce que les faits ne permettent pas de révoquer en doute, et ce qui répond à toutes les objections. Que l'expression du vœu national ait précédé ou suivi l'acte de l'armée, peu importe, si ce vœu a été unanime et spontané, et s'il est démontré qu'il ne pouvait être exprimé autrement. C'est ce que j'ai prétendu établir, avant d'entrer dans les détails des grands événemens qui, en changeant le système de gouvernement des monarchies Espagnole, Napolitaine et Portugaise, doivent influencer si puissamment et si heureusement sur toutes les monarchies européennes, en substituant partout, par la seule force de la raison et du temps, l'égalité devant la loi aux privilèges, le système constitutionnel au caprice des gouvernans.

On s'étonnera peut-être du grand nombre de détails, souvent minutieux, répandus dans cet ouvrage, et dont je n'ai pas cru devoir faire grâce au lecteur;

mais que l'on veuille bien considérer que l'ouvrage lui-même n'est pas moins écrit pour les militaires que pour les citoyens, et que les hommes de l'art ne liront pas sans le plus vif intérêt, une foule de circonstances dont il résulte qu'avec les plus faibles moyens, l'armée nationale de San-Fernando, formée de deux divisions, a pu opérer d'aussi grandes choses, et amener un résultat qui, malgré le vœu général de l'Espagne et celui de l'armée, était, selon toutes les vraisemblances, encore éloigné.

Au reste, au moyen de la carte topographique de l'Espagne, la plus ordinaire, pour peu qu'elle ne manque pas absolument d'exactitude dans les détails, il sera facile, même pour la classe de lecteurs la plus étrangère à l'art militaire, de suivre toutes les opérations des armées de l'île de Léon, de Galice, et de la Manche. Les grands résultats, produits par les plus petits moyens, furent, dans tous les temps, ceux qui procurèrent le plus de gloire à